



Dossier de demande d'autorisation environnementale unique

Extension de l'ISDnD de CETRAVAL de Malleville-sur-le-Bec

PJ n° 47 – Capacités techniques et financières



Version B – Juin 2021

Suivi des modifications

Indice Version	Date de révision	Nombre de pages	Nombre d'annexes	Objet des modifications
Provisoire	Octobre 2021	9	3	Version provisoire
A	Décembre 2021	9	3	Version initiale après relecture SDOMODE
B	Juin 2022	9	3	Version ajustée après observations DREAL

Sommaire

1. Moyens humains.....	4
2. Moyens techniques	6
3. Capacités financières du syndicat.....	9
3.1. Le budget (Art. 8 des statuts du SDOMODE).....	9
3.2. Les ressources du syndicat	9
3.3. Garanties financières	9

Table des figures

Figure 1 : Cartographie du territoire 2018 du SDOMODE	4
Figure 2 : Organigramme juin 2018 du SDOMODE	5
Figure 3 : Cartographie des infrastructures du SDOMODE	7

Table des annexes

Annexe I :	Synthèse du compte administratif 2019
Annexe II :	Synthèse du compte administratif 2020
Annexe III :	Synthèse du compte administratif 2021

1. Moyens humains

Le SDOMODE est un établissement public administratif regroupant 16 collectivités de l'Ouest de l'Eure pour le traitement de leurs déchets ménagers. Ces 16 collectivités représentent 278 communes, soit plus de 178 000 habitants.

Ces 6 collectivités représentent 238 communes. La cartographie du territoire du SDOMODE et son organigramme sont présentés sur les figures ci-après.



Figure 1 : Cartographie du territoire 2018 du SDOMODE

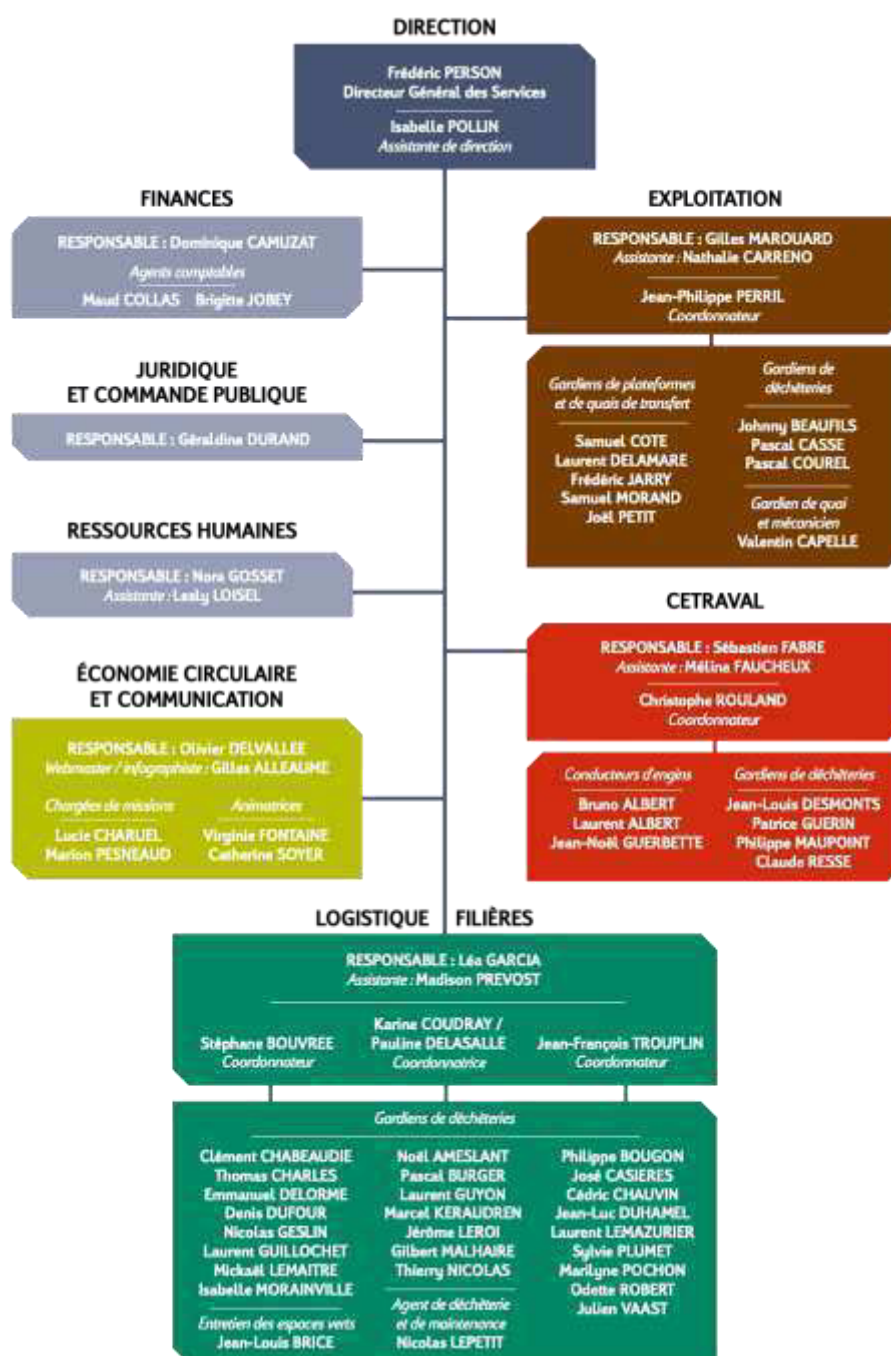


Figure 2 : Organigramme juin 2018 du SDOMODE

Le pôle technique du syndicat s'appuie sur une équipe spécialisée dans chacun des domaines du déchet traités par le syndicat (valorisation, installation de stockage de déchets non dangereux).

Sur le CETRAVAL, le SDOMODE compte des personnes qui participent à l'exploitation du site depuis plusieurs années. Depuis 2006, date de la reprise de la gestion du Centre d'Enfouissement Technique par le SDOMODE, désormais renommé CETRAVAL (Centre de TRaitement et de VALorisation), l'équipe de direction et l'équipe technique ont beaucoup contribué à la mise en conformité du site et travaillent quotidiennement à l'amélioration continue des outils et des process.

2. Moyens techniques

Selon les statuts du SDOMODE le syndicat dispose, pour réaliser l'ensemble des prestations relevant des collectivités dans le domaine du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés et des déchets industriels banals, des équipements qu'il possède déjà ou qu'il pourra acquérir, louer ou construire, en particulier :

- les centres de tri ;
- les quais de transfert ;
- les unités de compostage ;
- les centres d'enfouissement et tout équipement nécessaire à l'exécution de sa compétence ;
- les « hauts de quais » des déchetteries, à compter du 1er janvier 2017.

Le SDOMODE se positionne comme un acteur majeur, expérimenté et reconnu, de la gestion locale des déchets. Le syndicat gère et/ou possède en effet de nombreuses filières adaptées aux différents types de déchets :

- 17 déchetteries ;
- 2 plateformes multifilières ;
- 4 quais de transfert ;
- 1 centre de tri à Pont-Audemer ;
- le CETRAVAL de Malleville-sur-le-Bec ;
- 1 station de broyage de déchets verts.

La carte de localisation des infrastructures du SDOMODE sur l'Ouest du département de l'Eure est présentée ci-après.

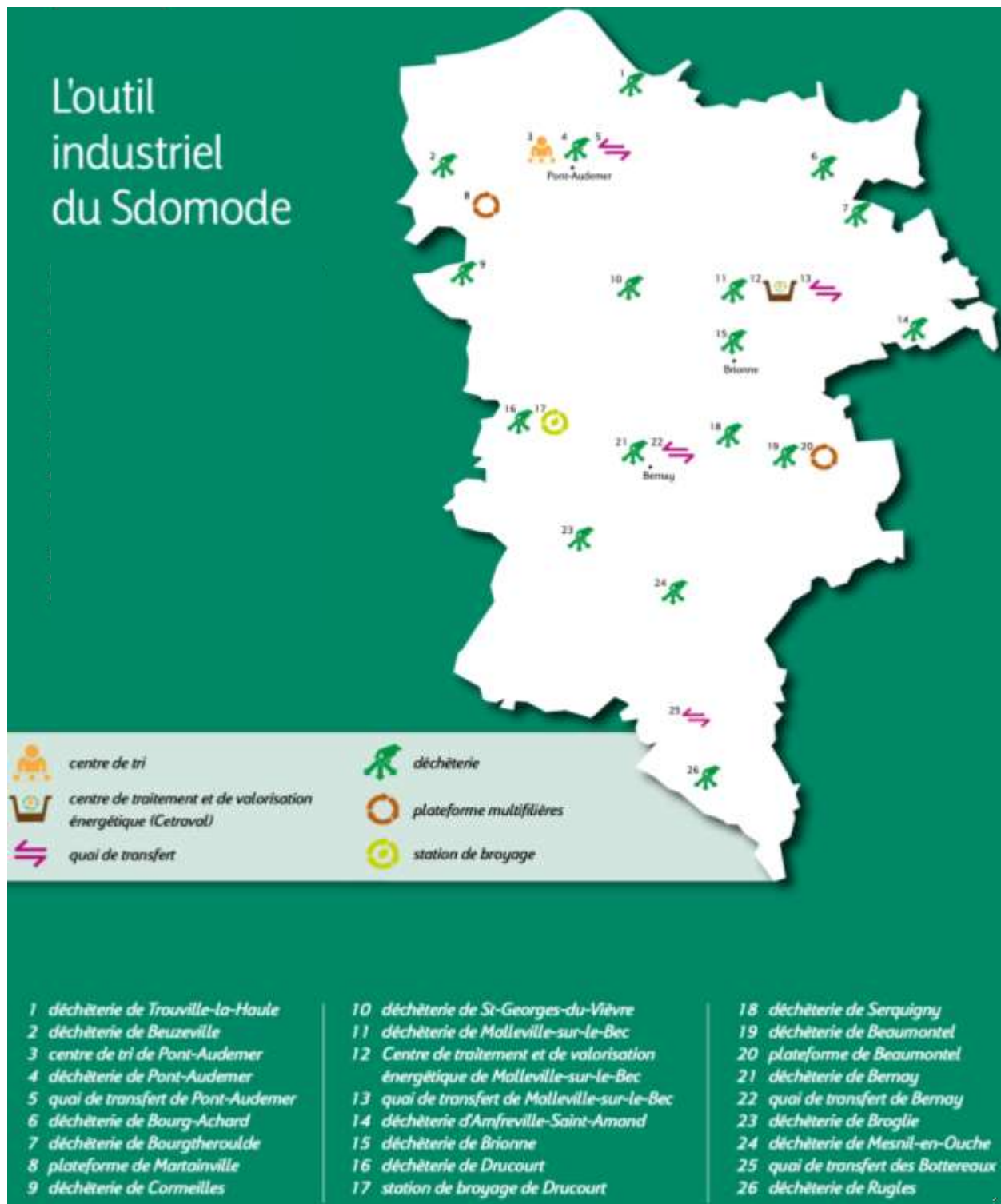


Figure 3 : Cartographie des infrastructures du SDOMODE

Un programme de valorisation des déchets a été lancé sur l'Ouest du département de l'Eure, à l'occasion de la mise en place de la collecte sélective, première filière de valorisation du SDOMODE (1992). Le fil rouge du Syndicat est de trier au maximum les déchets afin de les valoriser au maximum et de réduire au minimum la part de déchets ultimes à enfouir.

A l'heure actuelle, le programme de traitement multifilières développé par le SDOMODE regroupe 30 filières, comme par exemple la filière Déchets d'Eléments d'Ameublement, mise en place en 2014.

Le SDOMODE, soucieux de mobiliser au mieux la population de son territoire, agit au quotidien, par le biais d'actions de sensibilisation et de communication, à la réduction des déchets à la source et aux bonnes pratiques de tri. L'augmentation du volume et de la qualité des déchets recyclables nécessite en effet de sensibiliser le public à l'importance de ce geste citoyen.

De plus, la filière du réemploi est progressivement mise en place depuis 2015 dans les déchèteries de l'Ouest de l'Eure. Deux déchèteries sont déjà concernées.

Le SDOMODE, soucieux de maîtriser au mieux les impacts sur l'environnement, développe ses infrastructures sur l'ensemble du territoire ce qui permet d'optimiser les transports de collecte de ses adhérents et, par voie de conséquence, de diminuer les émissions de CO2.

3. Capacités financières du syndicat

Plusieurs articles des statuts du SDOMODE assurent au syndicat les capacités financières nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

3.1. Le budget (Art. 8 des statuts du SDOMODE)

Le syndicat pourvoit sur son budget à toutes les dépenses nécessaires à l'accomplissement de sa mission et à celles pouvant découler de ses responsabilités ou qui en résulteraient.

3.2. Les ressources du syndicat

Les ressources du syndicat sont constituées comme suit :

- la contribution de ses membres ;
- les sommes qu'il reçoit de personnes publiques ou privées en échange des services assurés ;
- les revenus des biens meubles ou immeubles du SDOMODE ;
- les subventions ou dotations ;
- les participations des administrations, établissements publics, associations et particuliers à titre de fonds de concours ;
- le produit des emprunts ;
- les redevances notamment pour les déchets industriels banals et autres déchets assimilés autres que ceux produits par les ménages.

Les participations des collectivités seront établies au prorata de la population ou du tonnage collecté ou de toute péréquation de ces deux critères.

Le SDOMODE, syndicat regroupant 16 collectivités représentant 278 communes, présente ainsi, de par sa structure, toutes les garanties nécessaires quant à sa capacité financière à assurer une telle exploitation.

En 2019, les dépenses annuelles du SDOMODE ont été de 11 658 615,31 € et les recettes de 12 713 248,41 €.

En 2020, les dépenses annuelles du SDOMODE ont été de 12 753 065,91 € et les recettes de 12 646 354,56 €.

En 2021, les dépenses annuelles du SDOMODE ont été de 13 253 680,77 € et les recettes de 15 084 276,28 €.

Les synthèses des bilans financiers des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) sont présentés en *Annexes 1, 2 et 3*.

3.3. Garanties financières

Le dossier de calcul des garanties financières constitue les **PJ60 et 68** du présent dossier.



ANNEXES

- Annexe I : Synthèse du compte administratif 2019
- Annexe II : Synthèse du compte administratif 2020
- Annexe III : Synthèse du compte administratif 2021

Annexe I : **Synthèse du compte administratif 2019**

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - Budget syndicat SDOMODE M14

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 879 085,10	3 433 379,35	1 305 128,00	140 577,75
RECETTES	4 879 085,10	3 329 325,24	517 625,00	1 032 134,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 872 602,63	11 658 615,31	0,00	1 213 987,32
RECETTES	12 872 602,63	12 713 248,41	0,00	159 354,22

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 879 085,10	3 433 379,35	1 305 128,00	140 577,75
RECETTES	4 879 085,10	3 329 325,24	517 625,00	1 032 134,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 872 602,63	11 658 615,31	0,00	1 213 987,32
RECETTES	12 872 602,63	12 713 248,41	0,00	159 354,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	17 751 687,73	15 091 994,66	1 305 128,00	1 354 565,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 751 687,73	16 042 573,65	517 625,00	1 191 489,08

(1) Y compris les rattachements.

Annexe II : **Synthèse du compte administratif 2020**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 753 065,91	G	12 646 354,56
	Section d'investissement	B	4 461 270,82	H	4 065 344,75

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	163 075,99 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	104 054,11 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

+	+	=	=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	17 318 390,84	= G+H+I+J	16 874 775,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	123 862,00	L	679 248,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	123 862,00	= K+L	679 248,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 753 065,91	= G+I+K	12 809 430,55
	Section d'investissement	= B+D+F	4 689 186,93	= H+J+L	4 744 592,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	17 442 252,84	= G+H+I+J+K+L	17 554 023,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	123 862,00	L	679 248,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			359 248,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			270 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	43 603,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

Budget syndicat SDOMODE M14 - Budget syndicat SDOMODE M14 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	16 721,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1102	Opération d'équipement n° 1102	63 538,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Annexe III : **Synthèse du compte administratif 2021**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	13 253 680,77	G	15 084 276,28
	Section d'investissement	B	2 430 090,00	H	2 381 340,75

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	56 364,64 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	499 980,18 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	16 183 750,95	= G+H+I+J	17 521 981,67
--------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	194 584,23	L	56 853,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	194 584,23	= K+L	56 853,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	13 253 680,77	= G+I+K	15 140 640,92
	Section d'investissement	= B+D+F	3 124 654,41	= H+J+L	2 438 193,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 378 335,18	= G+H+I+J+K+L	17 578 834,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	194 584,23	L	56 853,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		56 853,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Budget syndicat SDOMODE M14 - Budget syndicat SDOMODE M14 - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 354,55	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1102	Opération d'équipement n° 1102	112 229,68	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



Références :



Portées
communiquées
sur demande